

DIRECTEUR GERANT : A. REBOUX

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois 3 fr. ; Six mois 5 fr. ; Un an, 10 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboix, directeur du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M.M. Havas, Laffitte-Bullier, 4, et place de la Bourse, 2; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 40, 9 40.

### ROUBAIX, 1<sup>er</sup> MARS 1873

#### BOURSE DE PARIS

DU 28 FÉVRIER	
3 0/0	86 80
4 1/2	82 50
Emprunt 1871	88 85
Emprunt 1872	91 ..
DU 1 <sup>er</sup> MARS	
3 0/0	86 90
4 1/2	82 25
Emprunt 1871	88 90
Emprunt 1872	91 10

La politique des sous-entendus ne peut durer indéfiniment. Arrive une heure où l'on est forcé de poser les questions dans leurs véritables termes et de dire ouvertement sa pensée. C'est ce qui vient de se passer à l'Assemblée. L'ordre du jour portait la discussion sur le rapport des Trente, c'est-à-dire sur des questions de réglementation du provisoire. Mais la fausse position, maintenue au prix de tant d'efforts stériles, n'a pu se prolonger; la pensée des uns et des autres s'est fait jour. Un républicain a demandé l'établissement de la République, et un monarchiste a demandé la Monarchie constitutionnelle. Les bonapartistes, à leur tour, sont venus, par l'organe de l'un d'eux, invoquer l'appel au peuple.

Tout cela est regrettable comme opportunité, mais il fallait prévoir qu'il en adviendrait ainsi. Nous avons toujours pensé qu'il faudrait aboutir à poser la question de Monarchie et de République, et nous désirions qu'elle fût beaucoup plus tôt, dans des conditions plus favorables. On nous traitait d'impaticiens. Nos adversaires voulaient retarder parce qu'ils n'étaient pas prêts; ils croient l'être aujourd'hui; nos amis, dit la *Décentralisation*, ont été dupes de leur patriotisme.

### Nouvelles du jour

Le projet sur la loi électorale a déjà fait l'objet de quelques pourparlers au sein du conseil des ministres. M. Thiers y a développé plusieurs des idées qu'il a déjà exposées devant la commission des Trente. Mais on prétend que M. de Rémusat et M. Jules Simon lui font une sérieuse opposition, une loi de cette nature ne leur paraissant pas opportune à présenter à l'Assemblée nationale, au moins jusqu'à nouvel ordre.

D'une dépêche reçue de Montpellier par la *République française*, il résulte qu'hier à la sortie du service célébré pour le repos de l'âme de Napoléon III, des huées et des sifflets ont accueilli les soixante personnes qui sortaient de l'Eglise.

Hier soir, à la gare Saint-Lazare, M. Chalemel-Lacour, s'approchant de M. Galloni d'Istria, qui causait avec une autre personne, lui lança cette apostrophe : « Si j'avais été le président de l'Assemblée aujourd'hui, je vous aurais fait expulser. — Pourquoi pas fusiller, monsieur ? lui fut-il répliqué. Ce sont vos procédés. »

Une dépêche d'Aix annonce que Mgr Chalandon, archevêque de cette ville, est mort hier matin.

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 28 février.

La séance d'hier n'aura pas grand effet sur le vote définitif du projet de loi de la commission. Un certain nombre d'orateurs s'étaient fait inscrire un peu précipitamment pour parler les premiers dans la discussion générale, sans avoir à soutenir aucun amendement de nature à souligner leur vote, ce sont : MM. de Marcère (du centre gauche), de Castellane (de la droite modérée), Boyer (de l'extrême droite), chacun d'eux a parlé conformément à ses principes, mais aucun d'eux ne peut être considéré comme ayant donné la note définitive d'un parti. Les chefs de file n'ont pas encore pris la parole. La bataille n'est réellement pas engagée. Le fait capital de cette séance a été l'apparition de M. Dufaure à la tribune. Il n'y est resté qu'une seconde, mais la solennité de son attitude et de son langage a donné une grande valeur à sa déclaration que vous connaissez.

Nous voici donc prévenus que la droite aura à lutter contre les forces réunies du centre droit, du centre gauche et du pouvoir.

M. Thiers a probablement senti la nécessité de peser de tout son poids dans la balance pour résister aux dissentiments de la dernière heure.

Ces dissentiments commencent, en effet, à grandir d'une manière inquiétante pour le gouvernement. Les réunions de la gauche républicaine, qui ont donné à la loi de la commission le caractère d'une proclamation de république, font réfléchir un certain nombre de députés sincèrement monarchiques. D'autre part, les résolutions de l'extrême gauche apportent un appoint considérable aux adversaires de M. de Broglie. Ces deux faits réunis ont menacé le gouvernement et la commission des Trente d'une coalition redoutable.

Mais le danger paraît un peu diminuer pour la commission.

Les amis de M. Thiers intriguent avec fureur pour ramener dans ses eaux les ambitieux et les hésitants de la droite modérée. Il y a eu, hier soir, une nouvelle réunion de la droite; on a fait valoir auprès des indécis les déclarations de la gauche qui soulignent de plus en plus la loi comme une sanction de la République. La séance a, du reste, été plus favorable à la droite qu'au gouvernement. M. de Marcère, ami personnel de M. Thiers, et membre du centre gauche, a déclaré nettement qu'il voterait pour la loi à raison de l'appoint qu'elle apporte à la République. M. de Castellane a été très-applaudi pour avoir déclaré avec chaleur que le moment était venu d'avoir le courage de ses opinions et de prononcer carrément le mot de monarchie.

L'effet a été excellent jusque dans la tribune, et l'extrême gauche a écouté avec attention et respect; c'est un grand succès parlementaire pour le jeune député du Cantal. L'atmosphère de la salle n'a pas été aussi ardente qu'elle est d'ordinaire dans de pareilles séances.

L'apaisement était tel que, pour la première fois, le parti bonapartiste a pu porter ses prétentions à la tribune sans être couvert d'anathème. On a pu entendre M. Haentjens lire un programme écrit qui formule la thèse de l'appel au peuple et qui annonce même qu'on reviendra plus tard sur cette question. — L'année dernière, il n'aurait pas pu ouvrir la bouche. Tel est l'effet de la politique dissolvante du chef du pouvoir. Nous voyons tant de points noirs à l'horizon que, par voie de comparaison, l'Empire paraît blanc. — Les turpitudes récentes nous ont familiarisés avec toutes les turpitudes. Si l'Empire revient jamais, il sera l'œuvre de ce même 4 septembre auquel il a succombé. — En attendant, les 30 bonapartistes voteront l'amendement Ventavon, de la droite, qui demande à revenir à la proposition Rivet. Ce sera un renfort pour la droite. — M. Thiers a été très-frappé de l'accueil fait au discours du marquis de Castellane, en faveur de la Monarchie constitutionnelle. D'un autre côté, le président craint que les dissidents de la gauche républicaine, unis aux extrêmes droite et gauche, et un certain nombre de membres de la droite, viennent composer une majorité contre plusieurs articles du projet.

Toutes les fractions de la gauche et du centre gauche ayant décidé le rejet du préambule qui proclame de nouveau les pouvoirs constitués de l'Assemblée, le maintien de ce préambule par la majorité peut modifier beaucoup le vote sur l'ensemble du projet.

C'est là ce qui explique les grandes incertitudes qui régnaient à Versailles. — Nous avons toujours l'imprévu en face de nous.

Il n'est pas exact, comme des journaux l'annoncent, que Mgr l'évêque d'Orléans ait l'intention de répondre à la lettre de M. le comte de Chambord.

P. S. Le gouvernement est très-inquiet de la situation d'Espagne. Il s'attend à recevoir, d'un moment à l'autre, les nouvelles les plus graves.

DE SAINT-CHÉRON.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du vendredi 28 février.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

À deux heures et demie la séance est ouverte; le procès-verbal est lu et adopté. Les tribuns sont aussi remplis qu'elles l'étaient hier.

M. de Goulard, ministre de l'Intérieur, dépose un projet de loi pour l'organisation municipale de Lyon et demande l'urgence pour le projet.

L'urgence est adoptée.

Ce projet dit, en résumé, que la ville de Lyon sera divisée en 36 sections qui nommeront chacune un membre du conseil municipal. Ces sections seront déterminées par un règlement du conseil d'Etat. Le pouvoir exécutif nommera deux officiers municipaux qui tiendront les registres de l'état-civil et dont les attributions seront déterminées par un règlement d'administration publique. Ces fonctions seront compatibles avec celles des conseillers municipaux. Chaque arrondissement nommera un maire et deux adjoints. La mairie centrale de Lyon n'est pas supprimée par ce projet.

Le renvoi à la commission de décentralisation de ce projet n'est pas ordonné. Le projet est renvoyé à l'examen des bureaux qui nommeront une commission spéciale.

Un rapport est déposé sur la proposition de M. Tassin relative à une allocation de 100,000 fr. pour l'envoi d'ouvriers délégués à l'exposition de Vienne. La commission du budget conclut au rejet.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi tendant à régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle.

M. le président. — Personne ne demande la parole pour ce projet? (Non ! non !)

Voix diverses. — La clôture ! la clôture !

M. Gambetta. — Je demande la parole.

M. Gambetta. — Au risque de vous fatiguer, je vais parler contre le projet; la discussion semble trop une arme des partis sans que nous disions à notre tour ce que nous pensons sur l'œuvre à laquelle on convie l'Assemblée.

Et d'abord correspond-il à la préoccupation de l'opinion et aux points dont on attend de vous la solution ou si, au contraire, vous n'allez pas organiser quelque chose en dehors de ce que le pays attend. Ce qui inquiète le pays nous fera comprendre que l'œuvre à laquelle nous sommes conviés est à la fois périlleuse et pénible.

L'œuvre de la commission a, en effet, la prétention d'organiser la responsabilité ministérielle. Or, elle ne fait rien, ou plutôt elle ne change rien à ce qui existe. La responsabilité ministérielle n'est ni augmentée ni diminuée; la souveraineté politique de l'Assemblée nationale n'est, non plus, ni augmentée ni diminuée. Qu'y a-t-il de plus ? Il y a eu un cérémonial plus compliqué, voilà la seule chose que l'on peut remarquer. La procédure elle-même sera bientôt supprimée, et le but que nous voulons atteindre sera bientôt dépassé (mouvement).

Il est certain que l'indépendance de l'Assemblée ne saurait être sauvegardée par l'obligation imposée au Président de la République d'écrire des messages. — Mais là n'est pas la question. Par contre, ce qui est périlleux c'est la partie du projet qui a la prétention de régler la procédure des élections générales. Ici, l'orateur entreprend de défendre loyalement et sincèrement les aspirations et le programme, si souvent méconnu, du parti républicain. Mais, avant tout, l'orateur tient à relever l'étrange contradiction en vertu de laquelle bon nombre des membres de l'Assemblée s'apprêtent à voter le projet, malgré les répugnances qu'il leur inspire. Pourquoi ? Parce qu'il régit dans ce projet une certaine équivoque, une incertitude dont chacun espère tirer parti. Il se joue ici comme un coup de dés, dont chacun espère qu'il sortira quelque solution favorable à ses idées et à sa cause. Eh bien ! c'est là une politique maladroite, contre laquelle le pays proteste et contre laquelle l'orateur proteste avec lui. Tout le monde veut la clarté, il faut que la clarté se fasse, que l'équivoque disparaisse.

Car, enfin, ajoute l'orateur est-ce que vous n'êtes pas frappés comme moi du double et singulier langage que l'on tient quand on veut défendre le rapport suivant, qu'on s'adresse à tel ou tel centre ? Ne croit-on pas qu'une pensée supérieure, unique et souveraine donnera le véritable sens de la situation pour l'avenir. Ce n'est pas nous qui avons créé la situation actuelle. Nous nous sommes élevés contre la constitution Rivet et nous vous avons avertis que vous vous trompiez quand vous vous attribuez le pouvoir constituant. (Interruption sur quelques bancs) Je vous en prie, Messieurs, laissez-moi poursuivre ma pensée, et quoi que dise M. Gaslonde, ce n'est pas là une précaution oratoire. La difficulté de ma tâche est grande et les murmures m'empêcheraient de la remplir avec la netteté et la clarté que je désire.

La situation remonte au message. Ce n'est pas nous qui l'avons créée, et, dès le premier moment de la constitution Rivet, nous avons voté contre le préambule de ce projet, parce qu'il vous parlait de pouvoir constituant. Aujourd'hui, pour être logiques, nous nous élevons contre l'exercice que l'on vous propose de commencer sur le pouvoir constituant. Nous vous avons déjà dit que vous ne pouvez constituer vous-même ni la République ni la monarchie. Mais il s'est passé un fait considérable. Le message vous a proposé d'organiser la République, et le pays s'est tourné aussitôt du côté du pouvoir. Vous avez nommé une commission et nous vous demandons de dire la vérité sur ce que veulent ceux qui sont contraires à l'organisation que vous proposez en face de ceux qui acceptent l'organisation de la République. Car telle est la question. Ce que le pays nous demande en ce moment, ce n'est pas de savoir si nous aurons ou non une seconde chambre, mais si nous aurons la République ou la monarchie. (Mouvements et applaudissements sur quelques bancs.)

Il faut donc s'expliquer avec une parfaite netteté, et cela dans l'intérêt de tous les partis. Il est impossible d'organiser un gouvernement sans lui donner un nom. Or, ce nom n'a pas été dit, et ce que l'on apporte, c'est une œuvre hybride et à toutes fins, c'est-à-dire dans laquelle chacun veut trouver son profit.

Cela ne saurait suffire. Il faut que l'on sache si, oui ou non, le projet est l'application de la politique républicaine du message. Ce n'est pas tout. Il y a lieu de rappeler encore les diverses péripéties par lesquelles a passé l'œuvre des Trente. De quoi s'agissait-il d'abord ? D'une pensée de combat, d'une pensée hostile. Puis, par un brusque revirement, l'entente succède à l'hostilité. On se réconcilie, et, soudain, l'on semble apercevoir en face la Terre promise et ceux qui découvrent cette Terre promise ne sont pas ceux qui avaient espéré y entrer. Voilà encore un point qui mérite d'être éclairci.

Messieurs, je comprends très-bien qu'on échange avec son voisin des réflexions. (Exclamation.) Il nous faut, disais-je, sur le changement de tenue, une justification. Le public a voulu se rendre compte de tout, et aujourd'hui il ne sait où on veut arriver. Il est impossible de ne pas mettre l'Assemblée au courant d'une si inattendue et si inespérée conversion.

Au point de vue républicain, d'ailleurs, la création d'une seconde Chambre me paraît tout impossible devant le suffrage universel. On parle d'une Chambre de résistance tout court, sans ajouter ce que déclarait M. le Président de la République : une Chambre de résistance aux entraînements d'une Chambre unique. N'est-ce pas là la reprise du mot : gouvernement de combat. Une Chambre de résistance peut-elle exister avec un peu de timidité en arrivant sur le seuil du grand salon à tapis, et jeta un coup d'œil inquiet sur tous les occupants de cette salle magnifique. Il y avait un groupe de dames auprès du foyer et deux ou trois gentlemen espacés dans le salon. L'un de ces gentlemen était un petit homme à cheveux gris et à figure rouge; l'autre était très-jeune et avait des cheveux d'un blond ardent, et le troisième était un homme de belle taille, avec des cheveux noirs coupés ras et une tête un peu massive. Sa figure n'était pas précisément belle, mais il était difficile de ne pas la remarquer.

Ce gentleman était debout auprès de l'une des fenêtres et lisait un journal. Il leva la tête lorsque Eléonor poussa la porte.

« Je me demande quel est celui des trois qui se nomme M. Monckton, pensait-elle, j'espère que ce n'est pas ce jeune homme remuant aux cheveux rouges. »

Pendant qu'elle demeurait sur le seuil à ne savoir que faire — et ne se doutant pas le moins du monde combien elle était jolie dans cette attitude timide et effarouchée — le gentleman de belle taille jeta son journal sur un fauteuil à côté de lui, et vint droit à elle en traversant la salle.

« Miss Vincent, je crois ? » dit-il à Eléonor.

Eléonor rougit en entendant prononcer son nom d'emprunt et baissa la tête pour toute réponse. Elle ne put rien

### Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 2 MARS 1873

— 30 —

## LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

### CHAPITRE XI.

**La promesse de Richard Thornton**  
(Suite)

La chambre était à peine éclairée par la faible lueur du foyer, car la signora n'avait pas voulu allumer les bougies avant le retour de ses deux enfants. Elle s'était assise auprès de la fenêtre pour épier leur retour, et elle s'était endormie dans l'obscurité.

Il est inutile de parler plus longuement de cette dernière soirée. Comme toutes les veilles de départ, elle fut très-pénible et très-désagréable. Tout était désorganisé par l'approche de ce malheur. La conversation était décousue et forcée, et Richard était bien aise d'avoir à corder les malles d'Eléonor. Elle avait deux malles maintenant et une garde-robe qui lui semblait magnifique, tant étaient nombreuses les robes dont mistress Hannister avait eu la générosité

de se défaire pour elle, parce qu'elle ne les mettait plus.

La dernière soirée s'est terminée. Nous sommes au lendemain, 6 avril, et la nouvelle existence d'Eléonor va commencer.

CHAPITRE XII.  
Gilbert Monckton.

Eléonor Vane ne devait pas aller seule dans le Berkshire. Dès le commencement de sa nouvelle vie, ce terrible commencement qu'elle redoutait tant, elle était destinée à faire connaissance avec de nouvelles personnes.

Elle avait reçu de mistres Daryl la communication suivante :

« Hazlewood, 3 avril 1855.

« Mademoiselle,

« Comme il serait assurément peu convenable pour une jeune fille de votre âge de voyager seule, j'ai prévu cet inconvénient.

« Mon ami, M. Monckton, a bien voulu me promettre de vous attendre dans la salle d'attente des premières, à la gare du Great Western, lundi à trois heures de l'après-midi. Il vous amènera ici en revenant chez lui.

« Je suis, mademoiselle, votre dévoué,

« ELLEN DARRILL. »

Elisa Piccirillo avait à travailler beaucoup plus dans cette journée du lundi

que dans tout autre jour de la semaine. Elle devait quitter les Pilastres aussitôt après un déjeuner matinal et faire la tournée fatigante de ses élèves. Richard en était au coup de feu des préparatifs d'une nouvelle pièce, de sorte que la pauvre Eléonor fut obligée de se rendre seule à la gare pour y trouver l'étranger qui devait l'escorter jusqu'à Hazlewood.

Elle perdit tout à fait courage quand le moment arriva de dire adieu à sa vieille amie. Elle embrassa la signora en pleurant sans contrainte pour la première fois.

« Je ne puis me résoudre à me séparer de vous, disait-elle en sanglotant à faire pitié, je ne puis prononcer ce mot : adieu.

« Mais, ma chère enfant, répondit la maîtresse de musique tendrement, si vous ne désirez réellement pas vous en aller... »

« Non, non, ce n'est pas cela. J'esens qu'il faut que je parte... c'est... »

« Et moi aussi, ma chère, je crois que vous auriez tort de refuser cette place. Mais, Nelly, souvenez-vous que ce n'est là qu'un essai. Il se peut que vous ne soyez pas heureuse à Hazlewood. En ce cas n'oubliez pas que vous aurez toujours votre place ici; quoi qu'il arrive, vos amis vous accueilleront toujours à bras ouverts, et rien ne pourra vous aliéner le cœur de ceux que vous laissez derrière vous. Souvenez-vous de cela,

— Oui, oui, chère signora.

— Si j'avais pu aller avec elle à la gare, ce départ ne m'aurait pas tant chagriné, murmura Richard désolé, mais les lois de Spavin et Cromshaw ressemblent aux lois de Dracon. Si je n'achève pas le chalet suisse et les sommets alpestres avec clair de lune, la nouvelle pièce ne pourra se jouer lundi. »

Ainsi donc, la pauvre Eléonor s'en fut toute seule à la gare, et paya plus que son dû au cocher qui transporta les deux malles que Richard avait proprement adressées à miss Vincent, Hazlewood, Berks.

Elle fut reçue par un facteur très-poli qui se chargea de son bagage pendant qu'elle allait dans la salle d'attente chercher l'étranger qui devait l'accompagner.

Elle n'était pas plus coquette qu'elle ne l'avait été deux ans auparavant, lorsqu'elle avait voyagé seule de Londres à Paris, et elle était toute disposée à accepter les services de cet étranger aussi franchement qu'elle avait accepté ceux du vicil anglais qui avait veillé sur elle en cette occasion.

Mais comment reconnaîtrait-elle l'étranger ? Elle ne pouvait s'adresser à chaque voyageur qu'elle verrait dans la salle d'attente pour lui demander s'il ne se nommait pas M. Monckton.

Dans presque tous ses voyages elle n'avait jamais occupé que des voitures de seconde classe, et attendu que dans la salle des deuxièmes, elle recula donc

avec un peu de timidité en arrivant sur le seuil du grand salon à tapis, et jeta un coup d'œil inquiet sur tous les occupants de cette salle magnifique. Il y avait un groupe de dames auprès du foyer et deux ou trois gentlemen espacés dans le salon. L'un de ces gentlemen était un petit homme à cheveux gris et à figure rouge; l'autre était très-jeune et avait des cheveux d'un blond ardent, et le troisième était un homme de belle taille, avec des cheveux noirs coupés ras et une tête un peu massive. Sa figure n'était pas précisément belle, mais il était difficile de ne pas la remarquer.

Ce gentleman était debout auprès de l'une des fenêtres et lisait un journal. Il leva la tête lorsque Eléonor poussa la porte.

« Je me demande quel est celui des trois qui se nomme M. Monckton, pensait-elle, j'espère que ce n'est pas ce jeune homme remuant aux cheveux rouges. »

Pendant qu'elle demeurait sur le seuil à ne savoir que faire — et ne se doutant pas le moins du monde combien elle était jolie dans cette attitude timide et effarouchée — le gentleman de belle taille jeta son journal sur un fauteuil à côté de lui, et vint droit à elle en traversant la salle.

« Miss Vincent, je crois ? » dit-il à Eléonor.

Eléonor rougit en entendant prononcer son nom d'emprunt et baissa la tête pour toute réponse. Elle ne put rien